

VKKS  
ASHHA  
ASSSA

## Recommandations relatives aux honoraires des historiens / historiennes d'art indépendants 2005 <sup>1</sup>

Rémunération

Salaire brut (y compris cotisation salarié, AVS, etc., sans allocations enfants et allocations pour charge d'assistance)	Classe traitement*		Mandats Honoraires journaliers	Mandats Honoraires horaires*
<b>Chef général de projet avec expérience scientifique et pratique</b>	25			
<b>Expert reconnu avec expérience scientifique et pratique; chef de projet</b>	22	Echelons 1-24		
<b>Collaborateur scientifique avec diplôme universitaire</b>	18			
<b>Collaborateur/-trice sans connaissances spéciales (étudiants)</b>	12			
	CHF 8'186	CHF 8'309-11'133	CHF 1'400	CHF 180
	CHF 6'959	CHF 7'064-9'465	CHF 1'000	CHF 150
	CHF 5'670	CHF 5'755-7'712	CHF 800	CHF 120
	CHF 4'359	CHF 4'425-5'929	CHF 300	CHF 45

\*Classes de traitement (CT) conformément à l'Office du personnel du canton de Berne

URL: [http://www.fin.be.ch/site/ghk\\_ktp\\_200S\\_mg.pdf](http://www.fin.be.ch/site/ghk_ktp_200S_mg.pdf)

Classement à l'université de Berne: maître assistant CT 22; assistant CT 18; assistant auxiliaire CT 12; le classement sur l'échelle des traitements varie en fonction de l'expérience professionnelle, des responsabilités, des tâches imparties et des exigences.

Une année est calculée à raison de 220 jours de travail comportant respectivement 8,4 heures de travail; le salaire mensuel brut est versé 13 fois par an, les allocations sociales 12 fois, à savoir total annuel = salaire brut x 13 + allocations enfants/charge d'assistance x 12

\*\*petites missions telles que visites guidées dans musées, expertises, etc.

<sup>1</sup> Elaboré sur la base du : *Manuel à l'intention des historiennes et historiens indépendants, tarifs et contrats – Recommandations pour fixation d'honoraires de la Société suisse d'histoire (SSH)*, Berne 2003, page 12. Le manuel est disponible sur [auf](http://www.sgg-ssh.ch) <http://www.sgg-ssh.ch>